

# CONVOCAATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Le comité de l'AUTORETROMOSAN A.S.B.L. vous invite à participer à notre assemblée générale ordinaire annuelle qui sera agrémentée tout d'abord d'un buffet froid.

Nos statuts prévoient que cette A.G. doit, sauf circonstance exceptionnelle, se tenir chaque année le dernier vendredi de mars ou le premier vendredi d'avril.

Nous nous réunirons donc le vendredi 5 avril 2024 à la salle **au Vieux HANEFFE**, rue des Templiers 6 à 4357 HANEFFE (DONCEEL). Accès à la salle de réunion par la porte noire située à gauche de la terrasse couverte. Pourquoi ce 5 avril plutôt que le dernier vendredi de mars ? Parce que la salle n'était pas libre fin mars.

Les membres, leurs conjoint(e)s, compagnons et amis sont également invités. Les membres en ordre de cotisation 2024 recevront à l'accueil un bulletin donnant droit au vote.

La soirée se déroulera de la façon suivante :

18h30 : Accueil des premières personnes désirant prendre le repas.

19h00 : Ouverture du buffet froid campagnard :

- o Bœuf et porc braisé, poulet à la broche, jambon à l'os et asperges, huit sortes de charcuteries, pâté, salade de tomates et salade divers légumes, taboulé, salade de pâtes, pommes de terre vinaigrette, sauce cocktail et tartare, pain.

20h00 : Accueil des personnes ne participant pas au repas avec une boisson gratuite de bienvenue.

20h15 : l'assemblée générale débute (voir l'ordre du jour plus après dans la revue)

La participation financière à la soirée est de 25,00 € par personne, cela comprenant le buffet ainsi qu'une boisson, un bon de réduction membre 2024 de 5,00 € étant déductible.

Contrairement à notre habitude, nous ne nous chargerons pas des boissons, celles-ci étant gérées par notre hôte « Le Vieux HANEFFE » qui se chargera de prendre vos commandes.

Nous serions très heureux de vous retrouver, vous et vos amis, lors de cette soirée. Nous vous attendons nombreux.

Vous nous faites ce plaisir ?

A bientôt Pour le comité, Henri et Georges

## Bulletin d'inscription au souper d'avant l'assemblée générale du 5 avril

A renvoyer à Pierre RIGA, Rue Ernest GILOT 4 à 4520 WANZE, [piriga01@gmail.com](mailto:piriga01@gmail.com) 0498 / 51 97 53

Je soussigné m'inscrit pour le repas du 5 avril à 25 €	25 €
Je serai accompagné de ..... personne(s) à 25 € /personne	..... €
Je déduis/je ne déduis pas 1 bon de réduction de 5 € par membre	- .... €

Total : ..... €

Je verse ce montant sur le compte BE83 0682 4715 4815 avec en communication : AG2024 suivi votre prénom & nom avant le 31 mars 2024

Date :

Signature

# CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Cher Membre

Le Conseil d'Administration a l'honneur de porter à votre connaissance que l'Assemblée Générale annuelle ordinaire prescrite par l'article 10 des statuts, se tiendra le vendredi 5 avril 2024 à 20 heures à la salle **au Vieux HANEFFE**, rue des Templiers 6 à 4357 HANEFFE (DONCEEL).

## ORDRE DU JOUR.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31 mars 2023.
2. Bilan des activités 2023.
3. Rapport du Conseil d'Administration, du trésorier, et des scrutateurs.
4. Examen et approbation des comptes de l'exercice 2023 et décharge à donner au Conseil d'Administration.
5. Examen et approbation du budget 2024.
6. Scrutateurs, 2 ans minimum, 6 ans maximum (Titre VI, art.27 des statuts). André VERVOORT 4<sup>ème</sup> année. Jean-Marie BURNOTTE 2<sup>ème</sup> année
7. Élections statutaires des candidats postulant leur présence au Conseil d'Administration et des Administrateurs sortants et rééligibles ; cette année, sont en fin de mandat : Georges RIBAUVILLE, Stéphane DE SMEDT, Henri DELGOFFE, Nicolas ROSIUS et Daniel DEBOEY.

Ont un mandat d'un an encore, Guy Raymond, Paul Delepine & Pierre RIGA

**Nous vous rappelons également que les candidatures à un poste au sein du Conseil d'Administration ainsi que toute démission éventuelle de celui-ci doivent parvenir au Secrétariat par lettre et cela avant le 22 mars 2024.**

8. Fixation de la cotisation annuelle pour 2025.
9. Divers.

Si vous ne pouvez assister à cette Assemblée Générale, nous vous rappelons que vous pouvez, soit vous en excuser, soit, conformément à l'article 11 des statuts, vous y faire représenter par un autre membre de l'Auto Rétro Mosan.

Un votant ne peut représenter que deux personnes en plus de lui-même. Dans cette hypothèse, nous vous proposons de remplir le formulaire de procuration ci-joint.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, nous vous prions d'agréer, Cher Membre, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Pour le Conseil d'Administration,

Georges Ribauville  
Co président

Henri Delgoffe  
Co Président  
Le Secrétaire

Pierre Riga  
Le Trésorier

Je soussigné : Mme/Mr.  
Membre de l'ARM sous le n° :

Donne procuration à : Mme/Mr  
Membre de l'ARM sous le n° :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale du 5 avril 2024.

Date :

Les signatures